

Définitions comptables des rubriques M14

Les modifications apportées aux définitions des agrégats sont imputables à la simplification de la M14 au 1^{er} janvier 2006 par un allègement des procédures complexes.

La débudgétisation d'opérations d'ordre patrimoniales complexes (ex : mise à disposition, en affectation, intérêts courus non échus ...) dispense l'ordonnateur de toutes prévisions au budget et d'émettre des titres et mandats pour le passage de ces opérations.

<i>Libellé des rubriques</i>	<i>Définition comptable M14</i>
Charges de fonctionnement CF	Débit net de la classe 6, D739
Charges réelles de fonctionnement (CFCAF)	D6- D(6741, 675, 676, 68), D739
Achats et charges externes	D 60, 61, 62 (sauf 621)
Charges de personnel	D 621, 631, 633, 64
Reversement et restitution sur impôts et taxes	D 739
Impôts, taxes et versements assimilés	D 635, 637
Autres charges de la gestion (Subventions et contingents)	D 655, 657
Charges financières	D66
Intérêts des emprunts	D 6611
Produits de fonctionnement PF	Crédit net de la classe 7, D739
Produits de fonctionnement réels (PFCAF)	C7-C(775, 776, 777, 78), D739
Ventes, prestations de service	C 70
Dotations et participations	C 74
DGF (dotation globale de fonctionnement)	C 741
Attributions fiscales de péréquation	C 7483
Impôts et taxes	C 73, D739
Impôts locaux	C 731
Résultat comptable	PF - CF
Capacité d'autofinancement (CAF)	PFCAF – CFCAF
Emplois d'investissement	débit des comptes 20, 21 (sauf 217), 23 - crédit des comptes 237, 238, débit du compte 102 (sauf 1027, 10229), débit du compte 13 (sauf 139) +débit des comptes 26 (sauf 269), 27 (sauf 279), 454, 456, 457, 458, 481, débit du compte 16 (sauf 16449, 166, 1688, 169)
Dépenses d'équipement	D 20 (sauf 204), 21, 23, -C237, -C238, -D 204
Subventions d'équipement versées	D 204
Remboursements d'emprunts	D 16 (sauf 16449, 166, 1688, 169)
Ressources d'investissement	crédit du compte 102 (sauf 1027, 10229), crédit des comptes 13 (sauf 139), 231, 232, 26 (sauf 269), 27 (sauf 279), 454, 456, 457, 458, crédit net du compte 775, crédit du compte 16 (sauf 16449, 166, 1688, 169)
Dotations et fonds divers	C 102 (sauf 1027, 10229)

FCTVA (fonds de compensation de la TVA)	C 10222
Subventions et participations d'équipement	C 13 (sauf 139)
Emprunts et dettes assimilées reçus	C 16 (sauf 16449, 166, 1688, 169)
Excédent Brut de Fonctionnement (EBF)	C(70, 71, 72, 73, 74, 75)-D(60, 61, 62, 63, 64, 65)
Produits des cessions d'immobilisations	C775
Encours total de la dette	SC 16 (sauf 1688, 169)
Encours des dettes bancaires et assimilées	SC 163, 164, 167 (sauf 1676), 1681, 1682